

SESSION D'EXPLORATION

Identifier les acteurs de son territoire avec la cartopartie

Pourquoi cette session ?

Cette session commune à tous les Groupes d'Actions Locales (GAL) est indispensable pour les territoires qui s'interrogent sur les acteurs à mobiliser pour travailler sur la réponse à l'Appel à candidatures (AAC) LEADER lancé par le conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes et souhaitent mettre en place un processus collaboratif pour le faire. Elle servira aussi dans le déroulement du programme pour repérer des projets, des porteurs de projet ou des ressources.

Les acquis de cette session constitueront un socle de base pour l'ensemble des sessions prévues dans le cycle d'accompagnement LEADER 23-27 ([voir calendrier prévisionnel](#)).

Une session pour qui ?

La session s'adresse :

- Aux élus des anciens GAL et aux élus des EPCI des périmètres candidats...
- Aux agents de développement LEADER et autres agents de développement potentiellement identifiés pour collaborer...
- Aux directeurs et chefs de services des structures concernées par la candidature...

... qui vont se mobiliser pour travailler la candidature sur ce nouveau périmètre.

Programme

- Les situations où la cartopartie est utile
- Le processus d'animation : en fonction de la situation, quelles informations rechercher, avec qui
- Choisir un support papier ou numérique et le faire vivre dans le temps

Intervenantes

- Anne CARTON, directrice - Cap Rural
- Marine ROUCHOUSE, chargée de mission Emplois et métiers d'agent de développement local - Cap Rural

A propos

En développement local, les cartoparties permettent de repérer collectivement des acteurs, des actions, des ressources sur un territoire, de les qualifier et de les indiquer sur un support papier ou numérique. La méthodologie de la cartopartie peut être mise en œuvre sur une séance ou sur la durée d'un programme.

En pratique

- Une session unique pour tous les territoires candidats
- Le 6 mai 2022 – en ligne : 9h-12h OU 13h30-16h30
- [Formulaire d'inscription](#)
- Participation non soumise à la cotisation annuelle à Cap Rural
- Contact : Marion Lesourd, 06 77 83 12 76, europa.dev rural@caprural.org